

L'art du raccourci dans les Brèves de comptoir : les énoncés d'identification référentielle en *c'est*

Pierre Lejeune^{1*}

¹Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa, Centro de Linguística da Universidade de Lisboa, Portugal.

Abstract. Cet article analyse les *Brèves de comptoir* de Jean-Marie Gourio comme un corpus privilégié pour étudier l'activité épilinguistique des locuteurs ordinaires. L'étude se concentre sur les énoncés d'identification référentielle construits avec *c'est*, qui permettent des raccourcis sémantiques frappants, souvent humoristiques ou évaluatifs. Ces énoncés ne relèvent que rarement de la définition au sens strict : ils servent surtout à catégoriser ou à caractériser le réel de façon générique ou à partir de situations particulières, dans des contextes argumentatifs ou dialogiques, en neutralisant ou en inversant des valeurs associées aux objets ou aux situations évoquées. L'étude distingue plusieurs types d'énoncés : catégorisants, analogiques (métaphores et comparaisons, souvent elliptiques), clivés elliptiques produisant une fausse identité référentielle et enfin reposant sur des jeux de langage fondés sur le défigement d'expressions figées.

1. Introduction

À la suite de Culioli [1], qui la définit comme «activité métalinguistique non consciente» ou de façon plus triviale comme «*c'est* lorsque les énonciateurs sont des linguistes sans le savoir»², de nombreux linguistes se sont intéressés à l'activité épilinguistique des locuteurs ordinaires de la langue. De cette activité relèvent notamment le recours en langue courante à des figures comme la métonymie et la métaphore [3] ou la définition naturelle, qui est «non seulement une définition d'objets naturels, mais encore une définition formulée par les locuteurs eux-mêmes et non par le technicien qu'est le lexicographe» [4].

Évoquant l'activité épilinguistique en termes de *linguistique ordinaire* ou *folk linguistique*, Paveau [5] soutient que «si, dans une perspective empirique, la linguistique fait justice des dimensions expérientielle et culturelle du langage, autrement dit si l'objet de la linguistique intègre les usages de la langue par les sujets sociaux et cognitifs, alors les données perceptives de la folk linguistique peuvent être prises en compte comme données linguistiques tout court».

Dans cette perspective, les *Brèves de Comptoir* de Jean-Marie Gourio³ constituent un filon encore peu exploité⁴. Il s'agit de «de bons mots» que l'auteur «aurait directement captés au cours de ces conversations de bistrot où les interlocuteurs, généralement installés au comptoir du bar, passent leur temps à commenter l'actualité et la météo à leur manière et à refaire le monde⁵». Interrogé au journal d'Antenne 2 en 1988, Jean-Marie Gourio décrivait ainsi son travail de fourmi consacré au recueil *in situ* des Brèves : «Les gens parlent, parlent, parlent, et puis ils ne se rendent même pas très compte de ce qu'ils disent. Moi je viens derrière. Les phrases tombent par terre, je ramasse, je regarde. Je rentre chez moi, j'astique un peu, puis je les mets dans le livre. Je fais un peu de la brocante du langage. Je récupère toutes les phrases que les autres ne veulent pas. C'est ça les Brèves.»

L'emploi par Jean-Marie Gourio de l'expression «j'astique» suggère que les données brutes ont été dépourvues de leurs scories, retravaillées et sélectionnées. Ainsi, le linguiste dispose d'un corpus incomplet – ce qui vide de sens toute étude quantitative⁶ – et un peu particulier, même si les structures syntaxiques propres à l'oral et les registres de langue ont été largement maintenus. Cela nous amène à nous interroger sur le statut des Brèves en tant que genre discursif et

* lejeune@edu.ulisboa.pt

² Remarquant que la notion d'épilinguistique, détachée de son contexte théorique d'origine, est aujourd'hui largement utilisée pour désigner le commentaire réflexif du locuteur-énonciateur «ordinaire» ou «profane» sur son activité d'énonciation et ses énoncés, Ducard étend la notion d'épilinguistique à ce qu'il appelle l'«épilangagier», qui inclut non seulement les gloses explicites de l'énonciateur mais également toute une activité langagière en grande partie inconsciente incluant des procédures de remotivation, des associations paranomastiques, des calembours, des traits d'esprit ou encore des créations linguistique, par un jeu de «frayages et de mises en relation de formes signifiantes, à l'origine de ce que Culioli nomme prolifération, foisonnement ou expansion, [...] pour dire que les formes génèrent d'autres formes et d'autres significations, par dérivation et association». C'est cette acception élargie de l'épilinguistique (terme que nous utiliserons dans le sens que Ducard donne à «épilangagier») qui est pertinente pour nos analyses. [2]

³ Les Brèves de comptoir ont connu une publication échelonnée entre 1987 et 2020. À partir de 2008, Jean-Marie Gourio publie des Nouvelles brèves de comptoir. De nombreuses éditions partielles ont vu le jour. [...] Les Brèves de comptoir ont été publiées sous un format intégral en 2002 dans la collection *Bouquins* en deux tomes (Paris, Robert Laffont, 1135 p. et 1175 p.), complétés en 2012 par un tome 3 (947 p.), puis en 2020 par un tome 4 (1280 p.) (source [5]). Notre corpus est constitué par le volume intitulé *Le grand café des Brèves de Comptoir*, repris dans le tome 4 de la collection *Bouquins*, p. 9-819.

⁴ La seule publication dont nous ayons trouvé trace est [6].

⁵ Site Expressio.fr (<https://www.expressio.fr/expressions/breve-de-comptoir> ; consulté le 30/3/2026)

⁶ Afin de donner une idée de l'ampleur des phénomènes étudiés dans cet article, nous donnons ci-dessous quelques chiffres. Dans le volume 4 des Brèves de comptoir, on compte 4423 occurrences de *c'est*, 231 de *c'était*, 44 de *ça sera*, 31 de *ce sont* et 4 de *ce n'est*. Un dénombrement des 100 premières occurrences de *c'est* dans la partie du volume analysée (*Le grand café*) donne les résultats suivants : structures de focalisation (clivées et pseudo-clivées, qu'on retrouve dans la section 4 de l'article) : 31 ; identité référentielle (*c'est N*, *c'est DÉT N*, *c'est comme si*, *c'est quand*) objet des sections 2, 4 et 5 : 35 ; *c'est ADJ/ADV* : 19 ; autres : 15.

éventuellement genre littéraire⁷. La notice diffusée par l'éditeur à l'intention notamment des libraires à l'occasion de la publication du premier volume des Brèves dans la collection Bouquins décrète (pour appâter le chaland ?) que les Brèves «sont aujourd'hui un genre littéraire à part entière», ajoutant pour étayer cette thèse que «cocasses et désopilantes, vulgaires ou poétiques, les Brèves de comptoir de Jean-Marie Gourio s'inscrivent dans la filiation des œuvres de Raymond Queneau, de Jacques Prévert, de Marcel Aymé...». Concernant les critères externes de détermination des genres, nous partageons le point de vue de Reuter qui, dans un article sur les «biens littéraires» [7], s'appuyant sur un propos de R. Balibar selon lequel «est littéraire le texte reconnu comme tel», voit la littérature comme «une *construction sociale*», soumise à des variations diachroniques et synchroniques, dans le cadre de rapports de force, impliquant des agents de plus ou moins grande autorité, dans la cadre d'un champ qui inclut les éditeurs, la presse, les prix littéraires et l'école. Quant aux critères internes, le texte des Brèves ne nous permet pas de mesurer exactement l'étendue du travail d'auteur effectué par J.-M. Gourio, puisque nous n'avons pas accès aux propos tenus originellement, si tant est qu'ils ont bien été tenus. Au-delà de la sélection des segments langagiers pertinents, qui leur donne la forme de Brèves, on peut tout au plus constater assez généralement l'absence de traces de disfluente, l'adoption d'une orthographe standard (sans tentative de reproduire des prononciations ou accents particuliers), une mise en page minimaliste où les Brèves se succèdent les unes aux autres sans être contextualisées ni rangées en catégories, avec juste la mise en valeur en caractère gras de certaines, et l'emploi de l'italique et des tirets pour les dialogues. Pour le reste nous dépendons de ce que J.-M. Gourio a bien voulu dire de sa façon de travailler dans les préfaces et les interviews. Si on lui fait crédit d'être bien parti de conversations réellement entendues dans des bars, on pourra au moins trouver un argument pour rapprocher les Brèves de ce que Reuter définit comme critère de littérarité et appelle le *désancrage*, qui désigne «les opérations qui inscrivent un texte dans le champ littéraire en modifiant les pratiques qui l'ont constitué dans son espace social d'origine» [8]. De là à qualifier les Brèves de «genre littéraire à part entière», il y a un pas. Nous serions plutôt enclin à adopter la perspective de Maingueneau, qui se refuse à isoler les genres littéraires des autres genres discursifs, et à ranger les Brèves dans la catégorie de ce qu'il appelle les *genres auctoriaux* (qui ne concernent ni toute ni seulement la littérature), «pour lesquels la notion même de genre pose problème et qui «ne se contentent pas de suivre un modèle attendu, mais entendent capter leur public en instaurant une scène d'énonciation originale qui donne sens à leur propre activité verbale, ainsi mise en harmonie avec le contenu même du discours» [8].

Dans son avant-propos du tome 1 de l'intégrale des Brèves, Gourio nous explique ce qui fait leur force : «La Brève de comptoir a quelque chose d'incroyablement précis dans sa construction ; elle vous saute dans l'oreille et fait son nid par surprise ! Sa vitalité la rend incroyable ! Elle est, je crois, chargée d'une énergie particulière, et cette énergie se ressent.» Dans la préface du tome 4, Jean-Michel Ribes, qui a adapté les Brèves au théâtre, renchérit : «Paroles inventées, syntaxe bousculée, images neuves, sens approximatif, raccourcis fulgurants..., comme si cette population accoudée au bar, faite souvent de délaissés, d'invisibles, d'indociles ou de forts en gueule, trop joyeux pour être heureux, créait, un verre de blanc à la main, son propre langage pour fuir une société qui l'avait mise au bord de la route et dont les mots contournaient son existence sans jamais la dire.» Il conclut : «Il est certain que si un de nos lointains descendants s'intéressait soudain à cette France du XX^e siècle et du début du XXI^e, la lecture des *Brèves de Comptoir* l'informerait avec une vérité sensible et une vision plus complète que les couvertures glacées de magazines et les unes de journaux archivés, sans compter les ouvrages pétrifiés de certitudes des historiens, sociologues et autres philosophes célébrés sous le ciel de la Sorbonne.»

C'est la recherche de ces «constructions précises» et autres «raccourcis fulgurants» qui nous a amené à nous intéresser à des énoncés équatifs de type «X c'est Y» dans un des deux volumes qui constituent le tome 4 de l'intégrale Brèves, intitulé «Le grand Café des Brèves de comptoir». En effet, à l'oral en tout cas, *c'est* et son pendant négatif *c'est pas* sont les marqueurs par excellence d'une «méta-opération primitive et fondamentale d'identification/différenciation» qui «relève directement de l'aptitude cognitive à catégoriser et à typifier, elle-même indissociable de ce processus essentiel de structuration de la connaissance qui consiste à rapporter l'inconnu au connu.[9]. Il s'agit bien d'opérations discursives : identification (en discours) ne signifie pas identité (en langue). Ainsi, avec *c'est*, il est loisible à l'énonciateur d'opérer les rapprochements les plus incongrus.

De façon à mettre en évidence les rapprochements inattendus effectués par les énonciateurs des Brèves, nous avons procédé à une recherche systématique des segments du type «c'est (pas, comme, quasiment, une sorte de,...) le, la l'un/une/des/du, de la, de l'», où les éléments entre parenthèses sont des ajouts facultatifs. La séquence *c'est* permet la construction d'énoncés équatifs propices aux raccourcis. Le rôle du pronom anaphorique *ce* y est celui d'un pivot thématique reliant un élément du contexte linguistique ou extralinguistique à une opération d'identification [10].

Nous nous intéresserons tout d'abord aux énoncés génériques correspondant à la configuration Le/Les/Un N₁ X₁, *c'est* le/les/un/des/du N₂ X₂ (où X₁ et X₂, qui sont facultatifs, représentent des modificateurs de N₁ et de N₂)

⁷ La discussion qui suit constitue une réaction au commentaire d'un relecteur anonyme, que nous remercions, qui soutient, de façon peut-être un peu radicale, que «le corpus est à interroger puisqu'il ne s'agit pas d'énoncés authentiques recueillis in situ par l'auteur de l'article mais d'un recueil publié par J.-M. Gourio», et qu'«on pourrait dès lors se demander si on pourrait les [les Brèves] caractériser comme genre littéraire».

⁸ L'italique est de l'auteur.

- (1) La rentrée littéraire, c'est le beaujolais nouveau de la littérature.
- (2) La Belgique, c'est le Monaco des ch'tis.
- (3) Les gendarmes, c'est des militaires, ils ont rien à foutre sur la route, on est pas en guerre !
- (4) Les zoos, c'est une prison !
- (5) Un livre, c'est un sandwich, faut pas que ça soit trop gros pour le manger en une fois.
- (6) Une vieille qui se fait opérer des os après cent ans, pour le chirurgien, c'est des fouilles archéologiques.

Cette configuration correspond à celle de l'«énoncé définitoire copulatif d'identité référentielle» décrit par Riegel [11], un type d'énoncé définitoire ordinaire [12] qui a pour thème (definiendum) soit la classe définie en extension par N_1 (les N) (exemples 3,4) , soit l'objet typique subsumant cette classe (le N) (1, 2) soit encore un objet non spécifique identifié par sa seule conformité à l'objet typique (un N) (5-6), thème qu'il identifie au type d'objet décrit par la séquence N_2 (X) (definiens). Riegel montre que ce genre d'énoncé définitoire donne lieu à une double lecture, directe (relation d'identité référentielle) et indirecte, métalinguistique (équivalence entre termes).

Notre corpus contient peu d'énoncés obéissant à cette configuration proprement définitoire, c'est-à-dire fournissant des instructions conventionnelles sur le sens des mots. Ainsi, dans (1) à (6), (3) est le seul qui s'approche quelque peu (à travers la relation hyponymique entre gendarmes et militaires) d'une définition. Les autres sont des énoncés copulatifs paraphrastiques, qui, selon les mots de Riegel [11], s'ils renvoient comme les énoncés définitoires copulatifs à une identification référentielle, concernent plutôt des «assemblages discursifs» que des «unités codées (préconstruites)».

Dans nos analyses nous recourons régulièrement au concept de domaine notionnel emprunté à la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE) de A. Culioli. A partir de la simple mention non stabilisée d'une notion, terme entendu comme «faisceau de propriétés physico-culturelles que nous appréhendons à travers notre activité énonciative de production et de compréhension d'énoncés» [13] (par exemple <être chat>) sur le plan décroché du validable, celle-ci se trouve stabilisée comme occurrence qualitative par une instance subjective sur un plan de validation (le domaine notionnel) doté d'une topologie avec un intérieur («C'est un chat» sans plus) comportant un centre organisateur («C'est vraiment un chat, «C'est un chat... chat»), un extérieur strict («Ce n'est pas un chat») et une frontière («Ce n'est pas vraiment un chat» ; «C'est quasiment un chat»). La confrontation entre ces positions (décrochée, intérieur/centre organisateur, frontière, extérieur strict) ou le passage de l'une à l'autre (orienté : dans «Ce n'est pas vraiment un chat» on atteint la frontière à partir de l'intérieur alors que dans «C'est quasiment un chat» le point de départ est l'extérieur strict) dans un jeu d'ajustements (inter)subjectifs est particulièrement adéquate pour rendre compte des données de notre corpus, en tant que révélatrice de l'activité épilinguistique des (co-)énonciateurs.

2. Les énoncés (re)catégorisants

On dit souvent que dans les conversations de bar on refait le monde. Dans les Brèves, on retrouve fréquemment des manifestations singulières d'activité définitoire spontanée à travers des «prédications mondaines qui procèdent à une recatégorisation du réel désigné» [12], à travers une référence générique (exemples 7 à 9, 17) ou situationnelle (10 à 16), dans des contextes très généralement argumentatifs/dialogiques, où la recatégorisation permet l'introduction d'un élément évaluatif positif ou négatif en fonction de l'évaluation positive ou négative associée à l'élément recatégorisant. Ainsi, dans l'exemple (7), les deux interlocuteurs discutent sur la question de savoir si le porno relève de la notion de *cinéma*, à laquelle est associée culturellement une évaluation positive (le septième art).

(7) – Le porno, c'est du cinéma comme un autre cinéma, ça dépend comment c'est filmé, si c'est bien éclairé. – Éclairer une bite, c'est pas du cinéma.

Les exemples (8) et (9) correspondent à une opération rhétorique de dissociation au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca⁹, respectivement entre la bière et le vin dans le premier cas, entre la drogue et le vin dans le second. (8), qui est métonymique (la boisson pour sa composition), évalue négativement les fruits (via la relative «qui sont dangereux [...]»), et par ricochet, le vin, par comparaison à la bière, alors que (9) opère une dissociation du même ordre, cette fois entre la drogue et le vin. Le prédicat du segment tautologique «La drogue c'est une drogue» renvoie implicitement à une évaluation négative (la drogue c'est mal) alors que «rien» et «pas de la drogue» maintiennent le vin à l'extérieur strict du domaine notionnel de la drogue, ce qui lui permet d'échapper aux connotations négatives associées à cette dernière. (10) relève du même fonctionnement, sauf qu'il n'est question que d'une boisson, le vin, le domaine notionnel de l'alcool jouant ici le rôle de celui de la drogue dans l'exemple antérieur. On notera le recours à un argument d'autorité.

(8) La bière c'est des plantes, alors que le vin c'est des fruits, qui sont dangereux déjà en soi parce qu'ils ont mûri au soleil, ils ont le germe.

⁹ «Nous entendons par dissociation des techniques de rupture ayant pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser, des éléments considérés comme formant un tout ou du moins un ensemble solidaire au sein d'un même système de pensée.» [14]

(9) La drogue, c'est une drogue, alors que le vin en plus si tu bois en mangeant c'est rien, mange une entrecôte avec de la drogue, là tu verras que la drogue c'est pas le vin et le vin c'est pas de la drogue, la cocaïne avec du fromage, tu verras si c'est de la drogue le vin par rapport à un verre de vin avec du camembert.

(10) Le vin, c'est pas de l'alcool, c'est pas moi qui le dis, c'est Depardieu.

Les exemples suivants correspondent à la catégorisation de situations particulières. Ils sont dialogiques : l'auteur de la catégorisation oppose une évaluation positive à l'évaluation négative de son interlocuteur ou d'une autre entité subjective (le docteur en 13). Dans les exemples (11) et (12), un mangeur de viande se défend de participer au meurtre d'animaux : «pas de l'animal ...du mort» lui permet de se dégager de toute responsabilité (puisque l'animal est déjà mort quand on le mange) tandis que le choix dans le script <production de viande> de l'élément «élevage» au détriment d'«abattage», permet d'éviter la référence à l'acte de tuer.

(11) La viande que tu manges, c'est pas de l'animal, c'est du mort !

(12) – Moi j'ai jamais tué personne ! – Et la viande que tu manges ? – C'est de l'élevage !

(13 et 14) sont du même tonneau : la catégorisation permet au buveur de vin de refouler les connotations négatives du vin liées à l'alcoolisme via l'exclusion du vin français de l'intérieur du domaine notionnel *alcool*. En (13), on voit bien la fonction de justification de l'assertion «le docteur a le droit de rien dire» remplie par la catégorisation effectuée. En (14) ramener la cigarette électronique à de la vapeur et le vin à de l'eau les rend argumentativement et dialogiquement inoffensifs (rôle de l'opérateur restrictif *que* : «rien d'autre que», contrairement à ce qu'on pourrait penser).

(13) C'est du vin français, le docteur a droit de rien dire.

(14) C'est que de la vapeur d'eau la cigarette électronique, remarque aussi, le vin, c'est que de l'eau.

Il en va de même pour les exemples suivants, où l'évaluation négative potentielle (15) ou effective (16) de l'interlocuteur des odeurs comme étant de mauvaises odeurs est neutralisée («rien») et même inversée («art éphémère» ; «bon gaz» dans un énoncé également métonymique : «moto» pour «gaz d'échappement de la moto») par l'opération de catégorisation (passage à l'extérieur strict de la notion).

(15) T'as péti ? – C'est rien, c'est de l'art éphémère.

(16) – Il nous empuantit avec sa moto. – Ces motos-là, c'est du bon gaz.

Le jeu sur le domaine notionnel se voit également bien dans l'exemple (17) qui présente une forme raccourcie, au moyen d'une métonymie (1^{er} mai pour le muguet du 1^{er} mai ; «avant et après» pour le muguet d'avant et d'après le 1^{er} mai) : pour le locuteur, le muguet des autres jours ne correspond pas au prototype du muguet correspondant à l'intérieur strict du domaine notionnel, tout en restant du muguet (frontière du domaine) :

(17) Le vrai muguet, c'est le 1^{er} Mai, avant et après c'est du muguet mais pas le vrai, le vrai muguet du 3 mai, jamais vu ça.

On notera dans les cas de caractérisation de situations (11 à 16) la présence assez systématique de l'article partitif correspondant non à une opération de prélèvement quantitatif (comme dans «Je mange du pain») mais à une opération purement qualitative de catégorisation de l'élément («X, c'est du Y» équivaut à dire que X – la situation commentée – relève de la catégorie à laquelle Y renvoie).

Ces opérations de recatégorisation sont apparentées à la qualification juridique¹⁰, notamment des délits et des crimes, auquel les auteurs de Brèves renvoient parfois explicitement, à des fins non seulement évaluatives mais aussi ludiques. La qualification peut concerner des situations génériques (18 à 22), dans des énoncés dont le thème peut renvoyer à la généralité de différentes façons, dont le recours à des syntagmes infinitifs¹¹ (18, 19, 20 ; dans ce dernier cas, le syntagme infinitif est elliptique «rester neuf mois enfermé...»), ou à des situations particulières (23 à 27).

(18) C'est du délit d'initié de dire à un patron de bar la date d'anniversaire d'un alcoolique.

(19) Faire chier le monde, c'est dégradation de lieu public !

(20) Neuf mois enfermé dans le ventre de la mère, c'est de la maltraitance.

(21) Le café qui ferme dans le bled, faut prendre la voiture pour aller boire ailleurs, c'est quasiment non-assistance à personne en danger.

¹⁰ «Opération intellectuelle d'analyse juridique, outil essentiel de la pensée juridique, consistant à prendre en considération l'élément qu'il s'agit de qualifier (fait brut, acte, règle, etc.) et à le faire entrer dans une catégorie juridique préexistante (d'où résulte, par rattachement, le régime juridique qui lui est applicable) en reconnaissant en lui les caractéristiques essentielles de la catégorie de rattachement.» [15]

¹¹ Riegel signale la possibilité de cette configuration, à côté des nominalisations, à propos des énoncés copulatifs définitoires. [11]

(22) Tout l'engrais qu'on met dans la terre pour faire pousser les légumes, c'est de l'esclavagisme.

(23) Noir et islamiste, c'est le cumul des mandats !

(24) Je te sers plus. – C'est un abus de pouvoir !

(25) – Ils m'opèrent du rein, normalement c'était rien, ils me l'enlèvent pendant que je dors. – C'est du cambriolage !

(26) – Il sert toujours en premier ceux qui sont bourrés pour punir ceux qui ne boivent pas assez. – C'est de la discrimination positive.

(27) Le moineau, il volait autour du handicapé, ils sont culottés ces moineaux, c'est de la provocation.

3. Les énoncés d'identité référentielle reposant sur l'analogie

Dans notre corpus, la grande majorité des énoncés d'identité référentielle avec *c'est* comme opérateur d'identification recourent à des figures (comparaison figurative [16], métaphore) reposant sur l'analogie, que Perelman et Olbrechts-Tyteca [14] définissent comme «une similitude de structures, dont la formule la plus générale serait «A est à B (thème) ce que C est à D (phore)», où A est un élément se rapportant au comparé, B le domaine du comparé, C un élément se rapportant au comparant et D le domaine du comparant. Dans ce qui suit nous appellerons *motif* de l'analogie le ou les traits(s) commun(s) qui justifient le rapprochement entre thème et phore. Ce motif peut être explicite ou récupérable par inférence.

Certaines Brèves mentionnent explicitement les quatre éléments de l'analogie :

(28) Le fumier (A) pour les tomates (B), c'est le lait de la mère (C) pour le bébé (D).

(29) Le blues (A), c'était le chant (*motif*) des esclaves (B) , le rap (C), c'est la musique (*motif*) des chômeurs (D).

(30) Elle (B) a eu un cancer (A) du sein, ça a guéri, ça a recommencé, après ça a été le cancer du côlon, après encore le sein (*motif*), c'est le sparadrap (C) du capitaine Haddock¹² (D).

Dans les trois cas, l'analogie s'exprime à travers une métaphore. (29) et (30) mentionnent explicitement le motif de l'analogie : ce qui permet de rapprocher le blues et le rap, c'est qu'il s'agit dans les deux cas de musiques ; ce qui permet de rapprocher le cancer de la femme et le sparadrap du capitaine Haddock, ce sont leurs déplacements incontrôlés.

Ces énoncés ne correspondent pas à une opération de catégorisation mais bien à une opération de caractérisation, à travers un faisceau de propriétés typiques du phore. Ainsi, dans l'énoncé (31), la métaphore suggère l'attribution à Mitterrand et à Hollande des propriétés typiques respectivement du loup (rusé, dangereux...) et du cochon (gros, peu attrayant,...).

(31) Mitterrand (A1), c'était un loup (C1), Hollande (A2), c'est un petit cochon (C2).

Les deux modes de réalisation les plus courants de l'analogie sont la métaphore et la comparaison. Nous nous intéresserons principalement à la métaphore tout en donnant quelques exemples de comparaisons, dont nous envisagerons le marqueur typique *comme* à côté d'autres marqueurs de désengagement relatif du locuteur.

3.1 Des énoncés métaphoriques elliptiques

A travers *c'est*, les énoncés métaphoriques prédisent directement une identité référentielle entre les éléments qu'ils relient. Les exemples d'énoncés métaphoriques explicitant les quatre éléments de l'analogie (A, B, C, D) ainsi que le motif comme (29) et (30) sont extrêmement rares. En général un ou plusieurs éléments font défaut et sont à récupérer contextuellement. Plus les énoncés sont elliptiques, plus ils produisent des rapprochements fulgurants et inattendus, constituant en quelque sorte une marque de fabrique des Brèves. D'autre part, ils supposent de la part du récepteur un travail interprétatif pour reconstituer les éléments manquants, travail qui repose très largement sur les connaissances partagées et sur la connivence.

On en trouvera un aperçu dans les exemples ci-dessous, avec en italique une proposition de restitution des éléments manquants.

(1) La rentrée littéraire (A), c'est le beaujolais nouveau (C) de la littérature (B). (*D la viticulture ; motif : événement de novembre*)

(2) La Belgique (A), c'est le Monaco (C) des ch'tis (B). (*D les gens du sud de la France ; motif : paradis fiscal*)

(32) L'opinion publique (A), c'est la justice (C) dans les pissotières (B) ! (*D les tribunaux*)

¹² Dans *L'Affaire Tournesol*, un des volumes des aventures de Tintin, le capitaine Haddock se débat avec un sparadrap qui se colle successivement sur son nez, le pouce de sa main gauche et le pouce de sa main droite.

(33) L'alcool, c'est inscrit dans le sang ! attention ! le foie (A), c'est la clef USB (C) des gammas GT¹³ (B) ! (D les données informatiques ; motif : lieu de stockage)

(34) Les hautes falaises (A) , c'est le bord (C) de la tarte (D). (B plateau géographique)

(35) Le globule rouge (A) qui traverse le cœur (B), c'est la visite de Notre-Dame (D). (C le visiteur ; motif : lieu impressionnant ?)

(36) Le sein (A), c'est la prostate (C) de la femme (B). (D l'homme ; motif : l'organe où se localisent les formes de cancer les plus courantes)

(37) Un camion d'œufs (A) ? c'est Le Salaire de la peur (C) ! (B vie réelle ; D Cinéma ; motif : transport dangereux de marchandise ; il faut comprendre que le comparant est un film et pour reconstituer le motif, il vaut mieux avoir vu le film).

La métaphore exerce aussi une fonction ludique. C'est bien visible dans les métaphores filées, où thème et phore se dédoublent en parallèle (37 et 38).

(38) La pluie (A1), c'est la douche (C1), la neige (A2), c'est la mousse du bain (C2). (B la nature ; D la salle de bain : motif 1 ; de l'eau qui tombe ; motif 2 : aspect blanc et cotonneux)

(39) Le cœur (A1) c'est une pompe (C1), les poumons (A2) c'est un soufflet (C2), la main (A3) c'est une pince (C3), la bite (A4) c'est un robinet (C4), on est fabriqués à l'ancienne ! (B anatomie ; D mécanique ; motif 1 : fait circuler un liquide ; motif 2 : envoi de l'air ; motif 3 : permet d'agripper des objets ; motif 4 : dispositif de contrôle de sortie de liquide)

Le filage des métaphores est parfois une œuvre collective, ce qui accentue leur côté ludique :

(40) La famille (A), c'est la coquille (C) de l'œuf (D). – Ah ! c'est pour ça que ça se casse ! (B une personne ; motif : le premier locuteur renvoie sans doute à l'aspect protecteur, l'interlocuteur surenchérit en mettant en avant la faillibilité des dispositifs)

(41) Les vieux (A) , c'est l'or (C) gris. – Trois mille euros par mois des fois pour une maison de retraite (B). – Faut pas qu'ils meurent, avec les cendres, tu fais pas des lingots. (D : le monde de la finance ; motif : source de richesse ; défigement de l'expression métaphorique courante «or noir» pour «pétrole», peut-être l'emploi de «gris», qui renvoie à la couleur des cheveux des vieux, débouche-t-il sur l'allusion aux cendres et sur le raisonnement qui l'accompagne)

3.2 Les motifs de l'analogie : la justification d'un dire

L'assertion du (des) motif(s) de l'analogie correspond à un acte de justification de l'identification effectuée entre les éléments reliés par c'est : elle a lieu systématiquement sous forme parataxique.

(42) La DASS¹⁴ (A) , c'est de la brocante (C) d'enfants (B), ils récupèrent des gosses pourris, ils les lavent, ils les décabossent, ils repassent un coup de vernis, des fois, ils changent des vis et ils les reposent sur la table (motifs). (D les objets d'occasion : interprétation métonymique de DASS, l'organisation pour l'activité, à savoir l'aide sociale à l'enfance)

(43) Le sol dégèle et les maisons s'enfoncent (motif), c'est Venise (C) sur la terre (B), ce permafrost (A). (D la mer)

(44) Un mec s'immole, le lendemain t'as un autre mec qui s'immole pour faire pareil, un troisième, un quatrième, tu peux avoir la douzaine dans la semaine (motif) , c'est des merguez (C) ces mecs (A). (B l'Homme ; D la viande)

(45) L'Himalaya (A), tu montes, tu montes (motif) , c'est un puits sans fond (C). (B les montagnes, D le sous-sol)

3.3. L'identification référentielle atténuée

Nous avons vu que l'énoncé métaphorique prédique directement une identité référentielle entre les éléments qu'il relie. Nous trouvons également dans notre corpus de nombreux cas où l'identification est relativisée par la présence de marqueurs indiquant que pour l'énonciateur l'identité n'est que partielle. Cela lui permet d'effectuer des rapprochements moins construits ou plus inattendus qu'avec la métaphore. C'est pour cela que dans cette section nous n'identifierons pas systématiquement les éléments de l'analogie, les rapports étant souvent assez complexes.

¹³ Enzyme dont la présence excessive dans le foie peut être indicatrice de maladies comme la cirrhose.

¹⁴ Un «enfant de la DDASS» désigne une personne mineure confiée par décision de justice ou placement administratif à l'aide sociale à l'enfance, gérée autrefois par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Ces enfants, souvent placés en foyers ou familles d'accueil en raison de carences familiales, ont marqué des générations, le terme étant remplacé par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) depuis 2007.

Une manière radicale pour l'énonciateur de se dégager de responsabilité quant à l'identification qu'il opère est l'utilisation du marqueur déréalisant *comme si*¹⁵, qui donne au rapprochement effectué une touche plus impressionniste.

(46) Un gouvernement qui laisse les sans-abri mourir de froid dans la rue, c'est comme si il tire sur la foule.

(47) Le papillon, ses ailes, c'est comme si il a des grandes oreilles.

(48) Si la mère elle fume en donnant le sein à son enfant, c'est comme si tout le nichon devient un mégot pour le bébé.

(49) Un routier de trente-trois ans, c'est comme si Jésus avait été routier.

(50) Le vaccin, c'est comme si vous lui retirez son permis, au microbe.

D'autres marqueurs tels que *comme* (51 à 55, 62, 64, 65), marqueur par excellence de la comparaison, *presque* (57) *quasiment* (64), *pareil que* (56,57), *une forme de* (59), *une sorte de* (61, 63) ou *pas loin de* (60), signalent que l'identification se fait avec la frontière notionnelle du terme comparant et non avec l'intérieur strict [13], figurant ainsi également une forme de désengagement énonciatif. (58) et (60) illustrent bien le caractère dynamique du jeu d'ajustement énonciatif sur les zones du domaine. On passe d'abord par l'extérieur («pas», «loin»), pour revenir ensuite à la frontière («pas si», «presque»).

On remarquera dans ces cas la présence fréquente du motif de l'analogie (51 à 57, 61), peut-être parce que le locuteur sent que le rapprochement n'étant pas évident, il mérite une explication. Symétriquement, on peut aussi envisager un rapprochement en visant l'intérieur du domaine pour ensuite s'en écarter partiellement et se retrouver ainsi à la frontière, au moyen de la spécification de la petite différence (*diff.*) qui fait que l'analogie n'est pas complète (principe *mutatis mutandis*) (61-64). En (65), la différence induit le renvoi à l'extérieur strict du domaine.

(51) L'armoire à vins en aluminium (A), c'est pas des vins qu'on garde (*motif*), c'est comme le livre numérique (C).

(52) Une vie c'est une vie (*motif*), tuer un taureau (A), c'est comme bouffer douze escargots (C). (*l'énoncé apparemment tautologique «Une vie est une vie» véhicule le sous-entendu qu'il est également répréhensible de tuer un taureau à la corrida ou des escargots pour les manger*)

(53) Le pastis (A), c'est comme l'huile d'olive (C), c'est la même cuisine (*motif*).

(54) L'alcoolisme (A), c'est comme le vélo (C), ça s'oublie pas (*motif*) !

(55) On s'engueule devant tout le monde, on picole, on va pisser (*motif*), c'est comme de la télé réalité (C), mais au bistrot (B).

(56) Pour le tourisme, la grotte de Lourdes (A), c'est pareil que le Loch Ness (C), t'as des millions de gens qui viennent mais on voit jamais le monstre (*motif*) !

(57) Le comédien (A) au cinéma (B), c'est «moteur» et «coupez» (*motif*), pareil qu'une bagnole (D).

(58) Le foie (A) est un organe à part, c'est pas du poumon (C) mais presque.

(59) Son cancer à Delarue (A), c'était une forme de cirrhose (C) de la drogue (B). (*D : l'alcool*)

(60) Les estampes japonaises (A), c'est pas si loin des bols bretons. (C)

(61) Le vent (A) a jamais évolué (*motif*), c'est une sorte de fossile (C) vivant (*diff. : fossile mais vivant*).

(62) Les Esquimaux (A), c'est comme des Chinois (C) mais plus froids (*diff.*).

(63) Les champions cyclistes (A), c'est des sortes de paysans (C) qui pédalent sous la pluie (*diff. : mais sous la pluie*).

(64) La tenue des bonnes sœurs (A), c'est quasiment comme les Arabes voilées (C) sauf que tu leur vois la tronche et les lunettes (*diff.*).

(65) Un livre (A), c'est pas comme une assiette (C), je finis jamais (*diff.*).

4. Une fausse identité référentielle : les énoncés compactés à construction clivée elliptique

¹⁵ En termes culioliens, *si* correspond à la construction d'un repère fictif [1].

Dans cette étude, nous avons sélectionné des énoncés copulatifs d'identité référentielle avec *c'est*, laissant notamment de côté jusqu'ici les autres constructions en «c'est», dont «c'est + ADJ» et les constructions clivées du type «c'est SN/SP que/qui P» («C'est la ouate que je préfère») sont les plus fréquentes.

Or on retrouve fréquemment des énoncés à construction clivée incomplète dont apparaît seulement l'élément focalisé («la ouate») sans la partie présupposée («que je préfère»), ce qui leur confère une forme identique à celle des énoncés d'identité référentielle, sans qu'il y ait identification entre les éléments que *c'est* relie.

Il nous a paru intéressant d'en donner quelques exemples, non seulement pour mettre en évidence la différence de fonctionnement entre les deux types d'énoncés (par exemple en 66 il est évident que le locuteur ne s'identifie pas à Fillon) mais également parce que ces énoncés clivés elliptiques, le plus souvent à thème disloqué, contribuent à cet effet de raccourci et de choc des mots si typique des Brèves.

Le constituant focalisé est un élément sélectionné d'un paradigme (en 69, du fait de la présence de «pas», il s'agit d'un élément non sélectionné). Les éléments non sélectionnés peuvent apparaître ailleurs dans l'énoncé («Copé» en 66, «les autres» en 67) ou rester implicites. Souvent, cette configuration permet d'établir un contraste entre plusieurs thèmes disloqués, qui repose sur le choix d'un élément distinct du paradigme pour chaque thème (70 à 73).

Dans les exemples qui suivent, nous avons souligné les thèmes disloqués et décompacté les énoncés en italique, en reconstituant de possibles formulations de la partie présupposée elliptique.

(66) Fillon, Copé, moi, c'est Fillon, lui, il a des cheveux. (*c'est Fillon que je choisis*)

(67) Moi c'est Van Gogh, Picasso, Balzac, Mozart, les autres, je m'en fous. (*c'est Van Gogh...que j'aime*)

(68) Les législatives, c'est les maires. (*Aux législatives, c'est les maires qu'on élit ; l'énoncé témoigne chez son auteur d'une connaissance approximative des institutions*)

(69) Le violon, c'est pas des cordes, quand t'entends le bruit que ça fait. (*Dans un violon, c'est pas des cordes qu'il y a*)

(70) La terrasse, c'est dehors, la salle, c'est dedans, le comptoir, c'est dehors dedans. (*c'est dehors qu'elle se trouve*)

(71) Balzac, c'est le café, Zola, c'est le calva ! (*Dans les livres de Balzac, c'est du café que les gens boivent*)

(72) Le genou, c'est le matin, le coude, c'est l'après-midi. (*c'est le matin qu'il me fait mal ?*)

(73) Le violon c'est du crin de cheval, la raquette c'est du boyau de chat, moi je verrais plus de chat sur le violon et du cheval dans le tennis. (*Pour le violon, c'est du crin de cheval qu'on utilise*)

5. Les jeux de langage

Pour terminer ce tour d'horizon, nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques jeux de langage dans des énoncés d'équivalence référentielle avec *c'est*, notamment à travers le mécanisme du défigement, plus ou moins motivé contextuellement. C'est faire justice à l'inventivité langagière des piliers de bar.

(74) Canoë-kayak (A), c'est jambon beurre (C), comme sport (B). (*motif sous-entendu : l'un ne va pas sans l'autre ; l'absence d'article renvoie au niveau métalinguistique*)

(75) C'est la cigale et la fourmi la bite et la couille. (*motif implicite du parallélisme : le plaisir associé à la cigale et à la bite vs le sens des responsabilités associé à la prévoyance de la fourmi et à la fonction reproductrice de la couille ?*)

(76) Le bleu de travail, c'est du tissu social. (*défigement sémantique : tissu employé au sens propre*)

(77) Bernard Kouchner, il bouffe à tous les râteliers (*motif*), c'est pognon sans frontières ce mec ! (*défigement de «Jeux sans frontière»*)

(78) – Tu bois un coup avec moi ? – Pas le temps. – C'est non-assistance à personne qui se fait chier. (*défigement de «non-assistance à personne en danger»*)

(79) Les pédés mariés vont payer moins d'impôts, c'est la niche anale ! (*défigement de «niche fiscale»*)

(80) Avant, je me mettais au bout là, aujourd'hui, je suis à l'autre bout, c'est la dérive des apéros. (*défigement de «dérive des continents»*)

(81) La casquette, c'est pas un couvre-chef, c'est un couvre-sous-chef. (*défigement in praesentia de «couvre-chef»*)

(82) Et j'ai des pommard ! des Montrachet en cave ! des Lafitte ! blabli blabli ! ce mec, c'est un m'as-tu bu ! (*défigement de la métonymie délocutive «m'as-tu vu»*)

(83) La neige, c'est un fait d'hiver. (*défigement sous forme de calembour de «fait divers»*)

(84) – C'est des vagues de chaleur qui arrivent d'Afrique du Nord, à Marseille, t'es comme à Alger. – C'est le regroupement climatique ! (*double défigement avec recombinaison de «réchauffement climatique» et de «regroupement familial»*)

(85) Le caviar, c'est le gratin du panier du pays des œufs. (*double défigement avec recombinaison de «gratin de la société» et de «haut du panier», qui sont des expressions métaphoriques synonymes*)

6. Conclusion

Le café fait de plein droit partie du patrimoine culturel français. Les conversations qui s'y tiennent en constituent un élément essentiel. Non seulement on y refait le monde – on n'a pas de pétrole mais on a des idées – mais en plus on y manie le verbe avec délectation et une dextérité singulière que Jean-Marie Gourio a su capter, et dont nous avons tenté de dévoiler ici quelques rouages. Comme entrée, nous avons choisi d'explorer les énoncés d'identification référentielle en *c'est*, avec l'idée qu'ils seraient le lieu de rapprochements inattendus et de courts-circuits sémantiques révélateurs de la personnalité de leur auteur, de leur façon décalée de voir les choses et d'une créativité langagière aussi spontanée que débridée. Nous avons mis en évidence des régularités, par exemple en identifiant des énoncés catégorisants à visée argumentative, des figures reposant sur des analogies ou des jeux de langage.

Les Brèves de Comptoir se révèlent être un lieu privilégié d'observation de l'activité épilinguistique. Derrière l'interprétation littérale des énoncés analysés comme prédisant une équivalence référentielle, il y a le plus souvent un plan métalinguistique implicite (quand on dit «Un X c'est un Y», on laisse entendre que Y est une expression qui peut aussi bien que X s'appliquer au référent visé par X), comme Riegel l'a bien décrit pour les «énoncés définitoires copulatifs d'identité référentielle» et auquel nous n'avons fait, faute de place, que sporadiquement référence. C'est ce qui permet de dire, en répondant à la question de Marie-Anne Paveau [5], que d'une certaine manière les personnages sont des linguistes à leur manière, en ce sens qu'ils donnent sur la langue un éclairage particulier. Il est assez étonnant que les linguistes professionnels se soient si peu intéressés aux Brèves de comptoir. Certes, il ne s'agit pas de données orales brutes, étant donné le travail de sélection des Brèves, de découpage et de nettoyage des scories de l'oral effectué par Jean-Marie Gourio. Mais, si on excepte la sélection préalable d'extraits courts, d'autres corpus de transcription orale, par exemple de sessions parlementaires, présentent les mêmes limitations, ce qui n'empêche pas qu'ils constituent fréquemment des objets de recherche.

Notre analyse n'est rien de plus qu'un coup de sonde dans un corpus. Nous espérons malgré tout qu'elle incitera d'autres chercheurs à se pencher sur les Brèves de comptoir. Elles le méritent !

Références bibliographiques

1. A. Culioli, Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 2. (Ophrys, Gap, 1999)
2. D. Ducard, De l'épi-métalinguistique à l'épilangagier, in L. Dufaye, L. Gournay (dir.), Epilinguistique, métalinguistique. Discussions théoriques et applications didactiques, 83-98. (Lambert-Lucas, Limoges, 2021)
3. I. Tamba-Mecz, Une clé pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique. *Langue française* **101**, 26-34. (1994)
<https://doi.org/10.3406/lfr.1994.5841>
4. R. Martin, La définition «naturelle», in Centre d'études du lexique, La définition, actes du colloque La définition, Celex, Université de Paris-Nord, 18 et 19 novembre (1988), 86-95.
5. M.-A. Paveau, Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk. *Pratiques* **139-140**, 93-109. (2008)
<https://doi.org/10.4000/pratiques.1200>
6. B. Chanfrault, Brèves de comptoir : de l'oral à l'écrit, les mécanismes du rire. *Humoresque* **21**, 113-128. (2005)
7. Y. Reuter, Définir les biens littéraires ?. *Pratiques*, **67**, 5-14 (1990)
<https://doi.org/10.3406/prati.1990.1614>
8. D. Maingueneau, Genres de discours et généricité. *Le Français d'aujourd'hui*, **159**. 29-35. (2007)
<https://doi.org/10.3917/lfa.159.0029>
9. J.-J. Franckel, Études de quelques marqueurs aspectuels du français. (Droz, Genève, 1989)
10. G. Desagulier, C'est de la bombe ! Qualitative count-to-mass conversion in French copular subject-predicate constructions, in M. Bouveret, D. Legallois (éds), *Constructions in French*, 201-231. (Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 2012).
11. M. Riegel, Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs. *Langue Française* **73**, 29-53. (1987)
<https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6427>

12. M. Riegel, La définition, acte de langage ordinaire. De la forme aux interprétations, in Centre d'études du lexique, La définition, actes du colloque La définition, Celex, Université de Paris-Nord, 18 et novembre (1988), 97-110.
13. A. Culioli, Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 3. (Ophrys, Gap, 1999)
14. C. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique. (Éditions de l'Université de Bruxelles, 5^{éd.} 1988, 1^è éd. 1958)
15. G. Cornu (dir.), Vocabulaire juridique. (Quadrige, Paris, 12^è éd., 2018)
16. C. Fuchs, Comparaison et paradigme. *Signata*, **8**, 51-64. (2017)
<https://doi.org/10.4000/signata.1388>